

**PROCES VERBAL REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE VILLANDRAUT**

**Séance du 25 mars 2021**

Séance ordinaire

Nombre de membres en exercice : 15  
Nombre de membres présents : 13  
Nombre de suffrages exprimés : 15

Date de convocation : 20.03.2021

L'an deux mil vingt et un et le vingt-cinq mars à 20 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle des fêtes (raisons sanitaires dues au COVID19), après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Patrick BRETEAU, Maire.

Présents: MM. Patrick BRETEAU, Jean-François SABOY, Cyril CHARBONNIER, Mmes Mireille EDOUARD, Nathalie ALIMY, MM.Yves DEVAURAZ-CABANON, Damien DANJOU, Jean-Jacques SCHMIT, Mmes Sandra GUYOU, Catherine CABROL, Sophie ETOC, Mariette DUFLET, Christine CAULIE.

Excusés : Aurélie ALONSO a donné procuration à Sandra GUYOU Mickaël BARBE a donné procuration à Nathalie ALIMY.

Absents :

Secrétaire de séance : Sandra GUYOU.

En préambule Mme Duflet informe que nous devons mettre un place un règlement de fonctionnement du conseil municipal. Cela est obligatoire depuis peu pour les communes de plus de 1000 habitants avant cela concernait uniquement les communes de 2500 à 3000 habitants. Si ce règlement n'est pas mis en place et appliqué alors les délibérations peuvent être annulées.

M. BRETEAU donne lecture du compte rendu du précédent conseil municipal du 26 février 2021 qui est adopté.

M. BRETEAU présente l'ordre du jour :

**1. FINANCES**

- 1.1 Adoption Compte de Gestion 2020 Commune
- 1.2 Compte Administratif 2020 Commune
- 1.3 Affectation de résultat 2020 Commune
- 1.4 Adoption Compte de Gestion 2020 Assainissement
- 1.5 Compte Administratif 2020 Assainissement
- 1.6 Affectation de résultat 2020 Assainissement
- 1.7 Adoption Compte de Gestion 2020 Eau
- 1.8 Compte Administratif 2020 Eau
- 1.9 Affectation de résultat 2020 Eau
- 1.10 Demande de subvention Conseil Départemental – réfection route de Privaillet

## 1-1 APPROBATION COMPTE DE GESTION 2020 COMMUNE

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Patrick BRETEAU, Maire,  
Après s'être fait présenter par Mme Nathalie ALIMI le budget primitif de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;  
Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Considérant que le compte de gestion dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures portées sur le compte administratif ;

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020 ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2020, par le Comptable du Trésor, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité le Compte de gestion 2020 du budget communal.

## 1-2 Compte Administratif 2020 – Affectation de résultat Commune

Mme ALIMI présente le résultat du Compte administratif 2020 de la commune :

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses (déficit)	Recettes (excédent)	Dépenses (déficit)	Recettes (excédent)	Dépenses (déficit)	Recettes (excédent)
Résultats reportés	19 308,49			420 018,39		
Opérations de l'exercice	224 134,32	193 876,58	743 909,17	931 225,59		
<b>TOTAUX</b>	<b>243 442,81</b>	<b>193 876,58</b>	<b>743 909,17</b>	<b>1 351 243,98</b>		
Résultats de clôture	49 566,23			607 334,81		557 768,58
Restes à réaliser	76 333,00	76 500,00				167,00
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>49 399,23</b>			<b>607 334,81</b>		<b>557 935,58</b>

Après en avoir délibéré, à la majorité, le conseil municipal sous la présidence de Mme Christine CAULIÉ :

- constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

- reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

- voté et arrêté les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

### 1-3 AFFECTATION DE RESULTAT 2020 - COMMUNE

Mme ALIMI propose l'affectation du résultat 2020 du budget communal et demande au conseil de se prononcer ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide de procéder à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement comme suit :

#### > Résultat de la section de fonctionnement à affecter

Résultat de l'exercice	excédent:	187 316,42	€
	déficit:	0,00	€
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 002 du CA)	excédent:	420 018,39	€
	déficit:	0,00	€
Résultat de clôture à affecter: (A1)	excédent:	607 334,81	€
(A2)	déficit:	0,00	€

#### > Besoin réel de financement de la section d'investissement

Résultat de l'exercice	excédent:	0,00	€
	déficit:	30 257,74	€
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 du CA)	excédent:	0,00	€
	déficit:	19 308,49	€
Résultat comptable cumulé	excédent:	0,00	€
	déficit:	49 566,23	€
Dépenses d'investissement engagées non mandatées:		76 333,00	€
Recettes d'investissement restant à réaliser:		76 500,00	€
Solde des restes à réaliser:		167,00	€
(B) Besoin (-) réel de financement (D001):		49 399,23	€
Excédent (+) réel de financement (R001):		0,00	€

#### > Affectation du résultat de la section de fonctionnement

Résultat excédentaire (A1)			
En couverture du besoin réel de financement (B) dégagé à la section d'investissement (recette budgétaire au compte R 1068)		49 399,23	€
En dotation complémentaire en réserve (recette budgétaire au compte R 1068)		0,00	€
	SOUS TOTAL (R1068)	49 399,23	€
En excédent reporté à la section de fonctionnement (recette non budgétaire au compte 110/ligne budgétaire R002 du budget N+1):		557 935,58	€
	TOTAL (A1)	607 334,81	€
Résultat déficitaire (A2) en report, en compte débiteur (recette non budgétaire au compte 119/déficit reporté à la section de fonctionnement D002):		0,00	€

#### > Transcription budgétaire de l'affectation du résultat

Section de Fonctionnement		Section d'Investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
D002:déficit reporté - €	R002:excédent reporté 557 935,58 €	D001:solde d'exécution N-1 49 566,23 €	R001:solde d'exécution N-1 0,00 € R1068:excédent capitalisé 49 399,23 €

#### 1-4 APPROBATION COMPTE DE GESTION 2020 ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Patrick BRETEAU, Maire,  
Après s'être fait présenter par Mme Nathalie ALIMI le budget primitif de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;  
Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Considérant que le compte de gestion dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures portées sur le compte administratif ;

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020 ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2020, par le Comptable du Trésor, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité le Compte de gestion 2020 du budget assainissement.

#### 1-5 - Compte Administratif 2020 -ASSAINISSEMENT

Mme ALIMI présente le résultat du Compte administratif 2020 de l'assainissement :

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses (déficit)	Recettes (excédent)	Dépenses (déficit)	Recettes (excédent)	Dépenses (déficit)	Recettes (excédent)
Résultats reportés		39 932,36		438 037,16		
Opérations de l'exercice	2 843,61	30 141,00	32 528,32	77 145,37		
TOTAUX	2 843,61	70 073,36	32 528,32	515 182,53		
Résultats de clôture		67 229,75		482 654,21		549 883,96
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES		67 229,75		482 654,21		549 883,96

Après en avoir délibéré, à la majorité, le conseil municipal sous la présidence de Mme Christine CAULIÉ :

- constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

- reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

- voté et arrêté les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

## 1-6 AFFECTATION DE RESULTAT 2020 - ASSAINISSEMENT

Mme ALIMI propose l'affectation du résultat 2020 du budget assainissement et demande au conseil de se prononcer ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide de procéder à l'affectation du résultat de la section d'exploitation comme suit :

### > Résultat de la section de fonctionnement à affecter

Résultat de l'exercice	excédent:	44 617,05	€
	déficit:	0,00	€
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 002 du CA)	excédent:	438 037,16	€
	déficit:	0,00	€
Résultat de clôture à affecter: (A1)	excédent:	482 654,21	€
(A2)	déficit:	0,00	€

### > Besoin réel de financement de la section d'investissement

Résultat de l'exercice	excédent:	27 297,39	€
	déficit:	0,00	€
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 du CA)	excédent:	39 932,36	€
	déficit:	0,00	€
Résultat comptable cumulé	excédent:	67 229,75	€
	déficit:	0,00	€
Dépenses d'investissement engagées non mandatées:		0,00	€
Recettes d'investissement restant à réaliser:		0,00	€
Solde des restes à réaliser:		0,00	€
(B) Besoin (-) réel de financement (D001):		0,00	€
Excédent (+) réel de financement (R001):		67 229,75	€

### > Affectation du résultat de la section de fonctionnement

Résultat excédentaire (A1)			
En couverture du besoin réel de financement (B) dégagé à la section d'investissement (recette budgétaire au compte R 1068)		0,00	€
En dotation complémentaire en réserve (recette budgétaire au compte R 1068)		0,00	€
<b>SOUS TOTAL (R1068)</b>		<b>0,00</b>	<b>€</b>
En excédent reporté à la section de fonctionnement (recette non budgétaire au compte 110/ligne budgétaire R002 du budget N+1):		482 654,21	€
<b>TOTAL (A1)</b>		<b>482 654,21</b>	<b>€</b>
Résultat déficitaire (A2) en report, en compte débiteur (recette non budgétaire au compte 119/déficit reporté à la section de fonctionnement D002):		0,00	€

### > Transcription budgétaire de l'affectation du résultat

Section de Fonctionnement		Section d'Investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
D002:déficit reporté - €	R002:excédent reporté 482 654,21 €	D001:solde d'exécution N-1 0,00 €	R001:solde d'exécution N-1 67 229,75 € R1068:excédent capitalisé 0,00 €

## 1-7 APPROBATION COMPTE DE GESTION 2020 EAU

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Patrick BRETEAU, Maire,  
Après s'être fait présenter par Nathalie ALIMI le budget primitif de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;  
Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Considérant que le compte de gestion dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures portées sur le compte administratif ;

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020 ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2020, par le Comptable du Trésor, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité le Compte de gestion 2020 du budget eau.

## 1-8 - Compte Administratif 2020 - EAU

Mme ALIMI présente le résultat du Compte administratif 2019 de l'eau :

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses (déficit)	Recettes (excédent)	Dépenses (déficit)	Recettes (excédent)	Dépenses (déficit)	Recettes (excédent)
Résultats reportés		11 881,82		56 435,28		
Opérations de l'exercice	16 882,75	30 750,00	26 593,67	28 280,55		
TOTAUX	16 882,75	42 631,82	26 593,67	84 715,83		
Résultats de clôture		25 749,07		58 122,16		83 871,23
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES		25 749,07		58 122,16		83 871,23

Après en avoir délibéré, à la majorité, le conseil municipal sous la présidence de Mme Christine CAULIÉ :

- constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

- reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

- voté et arrêté les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

- déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2020 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

## 1-9 AFFECTATION DE RESULTAT 2020 - EAU

Mme ALIMI propose l'affectation du résultat 2020 du budget eau et demande au conseil de se prononcer.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide de procéder à l'affectation du résultat de la section d'exploitation comme suit :

### > Résultat de la section de fonctionnement à affecter

Résultat de l'exercice	excédent:	1 686,88	€
	déficit:	0,00	€
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 002 du CA)	excédent:	56 435,28	€
	déficit:	0,00	€
Résultat de clôture à affecter: (A1)	excédent:	58 122,16	€
(A2)	déficit:	0,00	€

### > Besoin réel de financement de la section d'investissement

Résultat de l'exercice	excédent:	13 867,25	€
	déficit:	0,00	€
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 du CA)	excédent:	11 881,82	€
	déficit:	0,00	€
Résultat comptable cumulé	excédent:	25 749,07	€
	déficit:	0,00	€
Dépenses d'investissement engagées non mandatées:		0,00	€
Recettes d'investissement restant à réaliser:		0,00	€
Solde des restes à réaliser:		0,00	€
(B) Besoin (-) réel de financement (D001):		0,00	€
Excédent (+) réel de financement (R001):		25 749,07	€

### > Affectation du résultat de la section de fonctionnement

Résultat excédentaire (A1)			
En couverture du besoin réel de financement (B) dégagé à la section d'investissement (recette budgétaire au compte R 1068)		0,00	€
En dotation complémentaire en réserve (recette budgétaire au compte R 1068)		0,00	€
	SOUS TOTAL (R1068)	0,00	€
En excédent reporté à la section de fonctionnement (recette non budgétaire au compte 110/ligne budgétaire R002 du budget N+1):		58 122,16	€
	TOTAL (A1)	58 122,16	€
Résultat déficitaire (A2) en report, en compte débiteur (recette non budgétaire au compte 119/déficit reporté à la section de fonctionnement D002):		0,00	€

### > Transcription budgétaire de l'affectation du résultat

Section de Fonctionnement		Section d'Investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
D002:déficit reporté - €	R002:excédent reporté 58 122,16 €	D001:solde d'exécution N-1 0,00 €	R001:solde d'exécution N-1 25 749,07 € R1068:excédent capitalisé 0,00 €

## 1.10 Demande de subvention Conseil Départemental – réfection route de Privaillet

M. le Maire indique que la commune doit effectuer la réfection de la route de Privaillet devenue dangereuse à la circulation. Ces travaux sont subventionnables par le Département jusqu'à 35 % du montant ht des dépenses plafonné à 25 000 €.

La société EUROVIA a établi une estimation financière d'un montant de 93 440,00 € HT (112 128 € ttc).

Le plan de financement serait le suivant :

Travaux	93 440 € HT	Département (35 %) + CDS (1.07)	9 362,50 €
Tva	<u>18 688 €</u>	Autofinancement	<u>102 765,50 €</u>
Total	112 128 €	TOTAL	112 128 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de réaliser la réfection de la route de Privaillet et charge M. le Maire de solliciter auprès du Département une aide financière tel que précisé dans le plan de financement ci-dessus et de signer tout document afférent à ce dossier.

### INFORMATIONS DIVERSES

Jean François Saboy explique que Artelia a commencé l'étude de terrain sur la commune depuis la semaine dernière. Mr Ducos du centre routier a été reçu afin d'entendre ce que voudrait la commune mais rien ne sera fait avant la fin de l'étude. Les propriétaires privés ont été reçus également.

Un centre de vaccination va être installés dans la salle des fêtes du 13 au 15 avril pour les plus de 70 ans, il y aura un médecin et 2 infirmières afin de faire les injections et il s'agira du vaccin Pfizer.

Concernant la participation des habitants à certaines commissions, les inscriptions étant closes ils seront intégrés dès les prochaines réunions.

La séance est levée à 22 h 00.

P. BRETEAU

JF. SABOY

C. CHARBONNIER

A. ALONSO

S. GUYOU

Y. DEVAURAZ-CABANON

C. CABROL

C. CAULIE

M. EDOUARD

D. DANJOU

N. ALIMY

S. ETOC

M. BARBE

M. DUFIET

JJ. SCHMIT